



Village-vacance 2

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 9 avril 2007

Merci pour la reponse ! Nous accueillons des mineurs (COLONIE) en juin ! (là ! hors de question de fumer !) Mais pour Juillet et Aout, c'est une clientele familale ! c est où ma question se pose ! Merci

Réponse :

On peut considérer qu'il s'agit de deux utilisations différentes bien séparées dans le temps. Il n'y a donc toute raison de considérer que vous pouvez laisser les vacanciers de la période familiale fumer dans les espaces collectifs découverts du village.